**KIT DE DEPLOIEMENT DE L’IDENTITOVIGILANCE EN MEDICOSOCIAL**

**LETTRE DE NOMINATION DU**

**REFERENT EN IDENTITOVIGILANCE**

Madame, Monsieur,

La qualité de l’identification d’un usager est un principe fondamental de la sécurisation de l’échange et du partage des données de santé des usagers pris en charge. L’organisation de l’identitovigilance revêt à ce titre un enjeu majeur.

Chaque structure médico-sociale (ou groupement de structure) doit désigner au minimum un référent local en identitovigilance (Exi SNH 02 du référentiel national d’identitovigilance (RNIV)[[1]](#footnote-1)). Pour répondre aux exigences du RNIV, et en accord avec la politique menée par l’établissement dans ce domaine, la direction a décidé de nommer un (ou plusieurs) *[supprimer la mention inutile]* référent(s) en identitovigilance.

La fonction de référent en identitovigilance vise à définir, organiser, coordonner et suivre la mise en œuvre des bonnes pratiques d’identification dans *[définir le périmètre de la structure]*.

Pour exercer ce rôle de référent en identitovigilance, la direction *[détailler]* décide la nomination de

**Référent en identitovigilance :**

*[Nom et prénom du salarié]*

*[Fonction actuelle- Grade]*

*[Adresse mail]*

La durée de la mission est de : *[XX an(s)]*

Le temps accordé à la mission : *[X,X jours ou X heures par semaine]*

La montée en charge de la thématique nécessite un investissement en temps important à l’initialisation de la démarche. Ce temps est à réévaluer régulièrement en fonction de l’évolution de la maturité de la structure et des indicateurs associés.

Au titre de cette mission, le référent est directement rattaché au directeur de la structure.

Afin de pouvoir réaliser de manière optimale les tâches qui lui sont confiées, il disposera de l’autorité et des informations nécessaires à la réalisation de ces dernières.

**Missions du référent identitovigilance :**

* Organiser l’identitovigilance conformément aux exigences règlementaires (RNIV)
* Mettre en place les bonnes pratiques d’identitovigilance
* Participer à l’élaboration de la politique d’identification des usagers
* S’assurer de la formation et de la sensibilisation du personnel en matière d’identitovigilance, en particulier, des règles de vérification d’identité des usagers/bénéficiaires.
* Assurer le pilotage de l’identitovigilance, en effectuant un reporting régulier
* Animer un réseau de correspondants locaux pour assurer un relai de proximité *[à adapter selon vos besoins]*

*Liste non exhaustive à adapter et/ou compléter si besoin en fonction de votre structure*

La fiche de poste en pièce jointe détaille les missions attachées au référent identitovigilance (voir modèle fiche de poste référent identitovigilance).

Pour garantir la bonne exécution des différentes missions du référent en identitovigilance, la direction s’engage auprès du référent en identitovigilance à :

* Appuyer son action et légitimer sa mission au sein de la structure
* Lui proposez des formations relatives à l’identitovigilance et à la gestion des risques
* Relayer ses actions de communication interne auprès des professionnels
* Rester à l’écoute de ses besoins attachés aux bonnes pratiques de l’identitovigilance
* Mettre à sa disposition les moyens matériels suivants : adresse e-mail dédiée, ordinateur, téléphone, espace dédié dans l’intranet…

*Liste non exhaustive à adapter et/ou compléter si besoin*

Une copie de cette lettre sera diffusée à l’ensemble du personnel de l’établissement *[Nom de la structure]*.

Je vous prie d’agréer, Madame, Monsieur, l’expression de mes salutations distinguées.

Signature du directeur

1. L’arrêté du 27 mai 2021 portant approbation des modifications apportées au référentiel « identifiant national de santé » rend opposable le RNIV. [↑](#footnote-ref-1)